

## **WCC-2012-Res-111-FR**

### **Une étude critique des avantages, pour la diversité biologique, de projets pour des moyens de subsistance de substitution**

RECONNAISSANT que des projets portant sur des moyens de subsistance de substitution pourraient avoir une réelle importance pour atteindre les Objectifs d'Aichi du *Plan stratégique pour la diversité biologique 2011-2020* et les *Objectifs du Millénaire pour le développement* ;

RECONNAISSANT que des projets pour des moyens de subsistance de substitution peuvent contribuer de manière significative au développement socio-économique de l'humanité ;

CONSCIENT du fait que les projets pour des moyens de subsistance de substitution sont souvent développés dans le but d'améliorer l'état de la diversité biologique ;

CONSTATANT que des sommes importantes ont été engagées pour le développement de projets pour des moyens de subsistance de substitution dans le monde ;

NOTANT AVEC INQUIÉTUDE qu'aucune étude systématique des projets pour des moyens de subsistance de substitution n'a été entreprise, qui permettrait de savoir dans quelle mesure ces projets ont atteint leurs objectifs pour les populations comme pour la diversité biologique, et que donc, lors de l'élaboration de nouveaux projets, la possibilité d'utiliser les leçons des succès et des échecs est réduite ; et

DÉTERMINÉ à comprendre l'impact que peuvent avoir les projets pour des moyens de subsistance de substitution sur les espèces, les écosystèmes et les populations ;

#### ***Le Congrès mondial de la nature, réuni à Jeju, République de Corée, pour sa session du 6 au 15 septembre 2012 :***

1. APPLAUDIT aux efforts déployés par les Membres de l'UICN pour inscrire les besoins des populations et de la diversité biologique dans leurs programmes.
2. PRIE INSTAMMENT les Membres de l'UICN de mesurer avec rigueur les impacts des projets pour des moyens de subsistance de substitution sur les espèces et les populations, et de faire connaître les résultats.
3. CHARGE la Directrice générale, en collaboration avec les Commissions de l'UICN, les Membres de l'UICN et les donateurs, de développer des lignes directrices des meilleures pratiques pour des projets portant sur des moyens de subsistance de substitution destinés à assurer des avantages durables aux espèces, écosystèmes et aux populations.